

Au cours de la séance plénière qui s'est tenue le 11 mai 2010 à Neuilly-sur-Seine, sous la présidence de Bernard REMAUD, la Commission a

- adopté le compte rendu de la séance plénière du 13 avril 2010, ainsi que les avis et décisions correspondants.
- entendu une communication de Jean-Jacques LENNE sur la situation financière de la Commission.
- eu un échange de vues sur le projet de règlement intérieur présenté par Philippe MASSE.
- entendu une communication du Président indiquant qu'une université et trois écoles privées sollicitent l'habilitation à délivrer des titres d'*Ingénieur diplômé* dans le domaine aéronautique et spatial.
- approuvé les compositions de différentes missions, hors suivi périodique.

Enfin, la Commission a donné des avis et pris des décisions:

### 1/ Suivi périodique du Nord-Est (habilitation à compter de la rentrée 2010)

- **Région Franche-Comté – Académie de Besançon**

#### **École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM)**

Avis favorable au renouvellement, pour 3 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques*, en formation initiale sous statut d'étudiant. L'habilitation est étendue à la formation continue.

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques*, spécialité *Mécanique*, en partenariat avec l'*ITII Franche-Comté*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

Par ailleurs, la création d'une nouvelle spécialité – *Luxe et précision* - est sollicitée.

(voir ... 3/ Développement de l'apprentissage)

(AVIS N° 2010/05-01)

### 2/ Suivi général des habilitations

#### **Université Paris-VI**

##### **École polytechnique universitaire Pierre-et-Marie-Curie (Polytech'Paris-UPMC)**

Avis favorable au renouvellement, pour 2 ans à partir de la rentrée 2010, de l'habilitation à délivrer les titres suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre-et-Marie-Curie de l'Université Paris-VI*, dans les 5 spécialités – *Agroalimentaire – Électronique et informatique – Matériaux – Robotique – Sciences de la terre* - en formation initiale sous statut d'étudiant.

- *Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre-et-Marie-Curie de l'Université Paris-VI*, dans les 2 spécialités – *Génie mécanique – Électronique et informatique industrielle* - en partenariat avec l'*ITII Île-de-France*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

(AVIS N° 2010/05-02)

#### **Université de Caen**

##### **École d'ingénieurs de l'Université de Caen (ESIX Normandie)**

La Commission ne pourra pas effectuer d'ici la fin du mois de Juin 2010, la mission qui doit examiner le renouvellement de l'habilitation à partir de la rentrée 2010.

En conséquence, elle autorise, à cette rentrée 2010, le recrutement d'étudiants en vue de préparer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de l'Université de Caen*, dans les 2 spécialités – *Production* (site de Cherbourg) – *Agroalimentaire* (sites de Caen et Saint-Lô).

Le renouvellement de l'habilitation sera étudié au dernier trimestre de l'année civile 2010.

(AVIS N° 2010/05-03)

### 3/ Développement de l'apprentissage

#### **École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSM)**

Avis favorable à l'habilitation, pour 3 ans à partir de la rentrée 2010, à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques*, spécialité *Microtechniques et design* (au lieu de *Luxe et précision*), en partenariat avec l'*ITII Franche-Comté*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

(AVIS N° 2010/05-01)

#### **Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) :**

Avis favorable, pour 4 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), à l'extension à l'apprentissage de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage*, spécialité *Paysage*.

Cette préparation s'effectuera sur le site d'Angers.

(AVIS N° 2009/05-04)

#### **École française d'électronique et d'informatique (EFREI)**

Décision d'extension à l'apprentissage, pour 3 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'École française d'électronique et d'informatique*.

Le cursus en apprentissage sera plus particulièrement orienté vers l'*Architecture et l'administration des systèmes et réseaux informatiques*. Les premiers apprentis seront diplômés en 2013.

(DECISION N° 2010/05-05)

#### **Centre d'études supérieures industrielles (ei CESI)**

Le CESI a sollicité l'habilitation à délivrer un nouveau titre d'*Ingénieur diplômé*, spécialité *Bâtiment et travaux publics*, en partenariat avec l'*UMBTP Alsace*.

Constatant que le dossier n'est pas stabilisé (changement de partenariat et de CFA ...), la Commission ne peut prendre de décision.

(DECISION N° 2010/05-06)

### 4/ Demande d'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé*, présentée par une université

#### **Université Paris-VII**

Avis favorable à l'habilitation de l'Université Paris-VII, pour 2 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé* dans les 3 spécialités – *Architecture de systèmes physiques – Informatique – Matériaux et nanotechnologies* – en formation initiale sous statut d'étudiant.

L'intitulé du titre d'*Ingénieur diplômé* sera revu lors de la création de l'École interne qui assurera la formation des élèves-ingénieurs.

(AVIS N° 2010/05-07)

### 5/ Coopération internationale

#### **École nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA)**

La Commission donne un avis favorable, pour 2 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), à la mise en application de la convention de partenariat modifiée, passée avec l'*École nationale d'ingénieurs de Tunis*, qui permettra à certains étudiants tunisiens d'obtenir le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques avancées* en effectuant une partie de leur formation à Tunis.

(AVIS N° 2010/05-08)

#### **Institut polytechnique de Grenoble (Grenoble INP)**

La Commission prend acte de la possibilité offerte aux élèves-ingénieurs de l'*École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux* (PHELM) d'accomplir les 2 dernières années d'études dans le cadre d'un cursus établi conjointement avec l'*École polytechnique fédérale de Lausanne* (Suisse) et le *Politecnico di Torino* (Italie).

Conforme à l'expérience internationale prévue dans *Références & orientations*, ce cursus ne justifie pas la création d'un nouveau titre d'*Ingénieur diplômé*. La Commission note que les étudiants des 3 établissements obtiendront d'une part le diplôme de leur établissement d'origine, d'autre part un "*Master's degree in micro and nanotechnologies for integrated systems*" délivré par les 3 établissements. Il sera également fait mention du cursus dans le supplément au diplôme.

(AVIS N° 2010/05-09)

## 6/ Admission par l'État (établissement étranger)

### École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse)

Après une évaluation faite dans le cadre d'une mission effectuée conjointement par la *Commission des titres d'ingénieur* et l'*Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ)*, en charge de l'instruction des accréditations de l'enseignement supérieur suisse,

la Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable au renouvellement de l'admission par l'État, pour 6 ans à compter de la rentrée 2010, des diplômes d'ingénieur de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, dans les spécialités:

- *Génie chimique et biochimique (Ingénieur chimiste)*
- *Génie électrique et électronique (Ingénieur électricien)*
- *Génie civil (Ingénieur civil)*
- *Génie mécanique (Ingénieur mécanicien)*
- *Informatique (Ingénieur informaticien)*
- *Ingénierie mathématique (Ingénieur mathématicien)*
- *Microtechnique (Ingénieur en microtechnique)*
- *Physique (Ingénieur physicien)*
- *Sciences et génie des matériaux (Ingénieur en sciences des matériaux)*
- *Sciences et ingénierie de l'environnement (Ingénieur en environnement)*
- *Systèmes de communication (Ingénieur en systèmes de communication)*
- *Sciences et technologies du vivant (Ingénieur en sciences et technologies du vivant)*
- *Bioingénierie (Ingénieur en bioingénierie)*

De plus, la Commission donne un avis favorable à l'admission par l'État, pour 3 ans à compter de la rentrée 2010, du diplôme d'ingénieur de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, dans une nouvelle spécialité :

- *Management des technologies et entrepreneuriat (Ingénieur en management des technologies et entrepreneuriat)*

(AVIS N° 2010/05-10)

André MORA